

Reconstitution Regie d'avance - Participation 105^{ème} Congrés de Hainaut
du 21 au 23/11/2023.
133-895
24/09/2024

REGIE D'AVANCE N°67



Date		Débit CB	Débit ESPECES	Crédit (reconstitution régie)	Solde
	Ancien solde	2 389,06 €	110,94 €		2 500,00 €
21/11/2023	Péage d'autoroute		3,20 €		
21/11/2023	Péage d'autoroute		3,20 €		
02/11/2023	SNCF pour salon AMF	648,00 €			
07/11/2021	Réservation TIMHOTEL Paris gare de L	1 261,28 €			
	Solde au 20/09/2024	479,78	104,54	1 915,68	2 500,00

AUTORISATION DE DEBIT DE CARTE DE CREDIT
Valant garantie de paiement

AUTHORIZATION TO CHARGE CREDIT CARD –
Guarantee of payment

Nous Mairie de Villieu Loyes Mollon

Société / company :

Représentée par monsieur Eric BEAUFORT

Adresse :95 avenue Charles de Gaulle

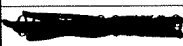
Code postal :01800

Ville: VILLIEU LOYES MOLLON

Pays : FRANCE

Autorisons par la présente le Timhotel Paris Gare de Lyon, 1bis-3 rue d'Austerlitz, 75012 Paris – France à débiter notre carte de crédit suivante :

Authorize the Timhotel Paris Gare de Lyon, 1bis-3 rue d'Austerlitz, 75012 Paris – France to charge our following credit card

Type de la carte :	VISA BUSINESS
N° :	4972 7500 0361 3953
Date d'expiration :	10/25
Titulaire :	KRZYKAWIAK Karine REGIE D'AVANCE
Banque :	FINANCES PUBLIC
N° de compte :	
Montant du débit :	1261.28 €
Nom des Clients :	BENGUGUI Alain , BOUSSELIN Sébastien, NESTEROVITCH Pamela
Dates de séjour :	21/11/2023 au 23/11/2023

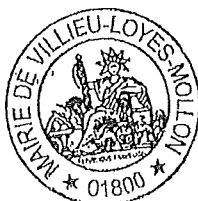
Fait à:VILLIEU LOYES MOLLON

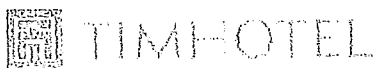
Le: 3/11/2023

Cachet de l'entreprise et signature du titulaire :

Stamp of the company and signature of the card holder:

Adjointe administratif
Karine KRZYKAWIAK





PARIS HOTEL CAPITAL Tim Gare de Lyon
10bis 1 rue d'Austerlitz
75017 Paris France
Tel. 01 43 44 11 17
Gare.de.lyon@timhotel.com
N° SIRET : 321 045 452 0001E
Tax Intra: FR48121045452
55102 APE
SASA au capital de 350 000 Euros

Cliant : BEAUFORT ERIC

MAIRIE DE VILLIEU LOYES MOLLON
95 avenue Charles de Gaulle

01800 VILLIEU LOYES MOLLON
FRANCE

Le : 23/11/2023
Ch. :

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023

Le : 23/11/2023
BEAUFORT ERIC

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023
Sté.: MAIRIE DE VILLIEU LO
Tar.: PBARB Nat.:
SAL.: MAVI01 AP2.:
CS3.:

Date	Qté	Description	PU HT	TVA	PU TTC	TOTAL TTC
------	-----	-------------	-------	-----	--------	-----------

N° Résa:	231001567					
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88

Total prestations 503.76

Total réglé 0.00

SOLDE (EURO) 503.76

N° Résa:	231001567				
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88

Prest. 503.76

Réglé 0.00

(EURO) SOLDE 503.76

La Direction vous souhaite
un agréable retour

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
TTC :	500.00	0.00	3.76

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
%TTC :	500.00	0.00	3.76



PARIS HOTEL CAPITAL Im Gare de Lyon
186 J rue d'Austerlitz
75012 Paris France
Tel : 01 43 44 11 17
Gare.de.lyon@lmhotel.com

N° SIRET : 521 045 452 00018
Jeu mltis : FR8371049452
55102 API

SASA au capital de 350 000 Euros

Cliant : BENGUIGUI ALAIN

MAIRIE DE VILLIEU LOYES MOLLON
95 avenue Charles de Gaulle

01800 VILLIEU LOYES MOLLON
FRANCE

Le : 23/11/2023
Ch. :

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023

Le : 23/11/2023
BENGUIGUI ALAIN

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023
Sté.: MAIRIE DE VILLIEU LO
Tar.: PBARB Nat.:
SA1.: MAVI01 AP2.:
CS3.:

Date	Qté	Description	PU HT	TVA	PU TTC	TOTAL TTC
------	-----	-------------	-------	-----	--------	-----------

N° Résa:	231001577					
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88

Total prestations 503.76

Total réglé 0.00

SOLDE (EURO) 503.76

N° Résa:	231001577				
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88

Prest. 503.76

Réglé 0.00

(EURO) SOLDE 503.76

La Direction vous souhaite
un agréable retour

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
TTC :	500.00	0.00	3.76

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
TTC :	500.00	0.00	3.76



TIMHOTEL

PARIS HOTEL CAPITAL Tim Gare de Lyon
18 bis rue d'Autriches
75012 Paris France
Tel : 01 43 43 11 47
Gare de Lyon@timhotel.com
N° SIRET : 321 045 452 00015
Tva intra : FR88121045452
55102 API
SASA au capital de 250 000 Euros

Client : BOUSSELIN SEBASTIEN

MAIRIE DE VILLIEU LOYES MOLLON
95 avenue Charles de Gaulle

01800 VILLIEU LOYES MOLLON
FRANCE

Le : 23/11/2023
Ch. :

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023

Le : 23/11/2023
BOUSSELIN SEBASTIEN

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023
Sté.: MAIRIE DE VILLIEU LO
Tar.: PBARB Nat.:
SA1.: MAVI01 AP2.:
CS3.:

Date	Qté	Description	PU HT	TVA	PU TTC	TOTAL TTC
------	-----	-------------	-------	-----	--------	-----------

N°Résa:	231001587					
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P	227.27	A	250.00	250.00
	1	TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	1.88

Total prestations 503.76

Total réglé 0.00

SOLDE (EURO) 503.76

N°Résa:	231001587				
21/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88
22/11/23	1	CHAMBRE B&B 1P			250.00
	1	TAXE DE SEJOUR			1.88

Prest. 503.76

Réglé 0.00

(EURO) SOLDE 503.76

La Direction vous souhaite
un agréable retour

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
TTC :	500.00	0.00	3.76

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(XZ)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	3.76
TTC :	500.00	0.00	3.76



PARIS HOTEL CAPITAL 10m Gare de Lyon
1011 1 rue d'Austerlitz
75012 Paris France
Tel : 0141141117
Gare de Lyon 1011 hotel.com

DI. 0011 1011 1011 1011
Téléphone : 0141141117
SASU APJ
SASA au capital de 150 000 Euros

Client : LAROSA + NESTEROVITCH

MAIRIE DE VILLIEU LOYES MOLLON
95 avenue Charles de Gaulle

01800 VILLIEU LOYES MOLLON
FRANCE

Le : 23/11/2023
Ch. :

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023

Le : 23/11/2023
LAROSA + NESTEROVITCH

Fact: PROFORMA
Page: 1
Arr.: 21/11/2023
Dép.: 23/11/2023
Sté.: MAIRIE DE VILLIEU LO
Tar.: PBARB Nat.:
SA1.: MAVI01 AP2.:
CS3.:

Date	Qté Description	PU HT	TVA	PU TTC	TOTAL TTC
------	-----------------	-------	-----	--------	-----------

N° Résa:	231001597				
21/11/23	1 CHAMBRE B&B 2P	227.27	A	250.00	250.00
	2 TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	3.76
22/11/23	1 CHAMBRE B&B 2P	227.27	A	250.00	250.00
	2 TAXE DE SEJOUR	1.88	Z	1.88	3.76

Total prestations 507.52

Total réglé 0.00

SOLDE (EURO) 507.52

N° Résa:	231001597				
21/11/23	1 CHAMBRE B&B 2P	250.00			
	2 TAXE DE SEJOUR	3.76			
22/11/23	1 CHAMBRE B&B 2P	250.00			
	2 TAXE DE SEJOUR	3.76			

Prest. 507.52

Réglé 0.00

(EURO) SOLDE 507.52

La Direction vous souhaite
un agréable retour

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(Xz)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	7.52
TTC :	500.00	0.00	7.52

Tx (%) :	10.00(A)	20.00(B)	0.00(Xz)
TVA :	45.45	0.00	0.00
HT :	454.55	0.00	7.52
TTC :	500.00	0.00	7.52



Votre paiement de 648 € a bien été effectué !

Un e-mail vous a été envoyé à karinek@mairievlm.fr avec tous les détails de votre commande et les informations pour récupérer votre billet.

Récapitulatif de votre commande

Aller : Mar. 21 nov. 06:55
Retour : Jeu. 23 nov. 18:14

Billet(s)	Ⓜ x5
Lyon Saint-Exupéry TGV - Aéroport (20km du centre-ville) ↔ Paris Gare de Lyon	620 €
Référence SDFPGB	Nom associé BEAUFORT

📌 Cela peut vous plaire

Organisez votre séjour et bénéficiez de prix avantageux sur nos offres (voiture de location...)

Découvrir les offres

Voir le détail

Offre partenaire suite à votre commande chez SNCF Connect ✕

28 €

✔ **Votre commande est terminée.**
16,87€ remboursés !

Cliquez ici pour obtenir votre remboursement de 16,87€,
crédité sur votre carte bancaire, suite à votre commande
chez SNCF Connect !

Continuer

En cliquant sur Continuer, vous pourrez rejoindre le programme Remises & Réductions pour 18 euros/mois et obtenir des remboursements de notre partenaire Webloyalty. **Votre commande est terminée. 16,87€ remboursés !**

Cliquez ici pour obtenir votre remboursement de 16,87€, crédité sur votre carte bancaire, suite à votre commande chez SNCF Connect !



En cliquant sur Continuer, vous pourrez rejoindre le programme Remises & Réductions pour 18 euros/mois et obtenir des remboursements de notre partenaire Webloyalty.



Assistance en gare

Service réservé aux personnes à mobilité réduite.



Récapitulatif de votre transaction

[Voir tous vos voyages](#)[Réserver un nouveau voyage](#)

Besoin d'aide ?

Trouvons la réponse qui vous convient

[Lancer la conversation](#)

Nos engagements

Meilleurs prix garantis

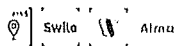
Paiement sécurisé

Offre partenaire suite à votre commande chez SNCF Connect X

✓ Votre commande est terminée.

16,87€ remboursés !

Cliquez ici pour obtenir votre remboursement de 16,87€, crédité sur votre carte bancaire, suite à votre commande chez SNCF Connect !

[Continuer](#)

late, Sodexo, Swile ou Worklife

En cliquant sur Continuer, vous pourrez rejoindre le programme Remises & Réductions pour 18 euros/mois et obtenir des remboursements de notre partenaire Webloyalty.

SNCF Connect

Nos partenaires



Suivez-nous !

L'entreprise

Conditions de présentation des offres sur le site

Conditions générales de vente

Droits des voyageurs ferroviaires et Règlement européen n°2021/782

Informations légales

Charte de confidentialité et cookies

Gestion des cookies

Partenariat

Régie publicitaire

Devenir partenaire ou affilié

Widget SNCF Connect

Sites du groupe

Espace Presse SNCF Connect & Tech [🔗](#)

Carrières SNCF Connect & Tech [🔗](#)

Le compte des agents SNCF

[snCF.com](#) [🔗](#)

Emploi Groupe SNCF [🔗](#)

Vous informer

Aide

Contactez-nous

Vos billets

Communauté SNCF Connect [🔗](#)

Offre partenaire suite à votre commande chez SNCF Connect [✕](#)

✓ **Votre commande est terminée.**
16,87€ remboursés !

Cliquez ici pour obtenir votre remboursement de 16,87€,
crédité sur votre carte bancaire, suite à votre commande
chez SNCF Connect !



Continuer

En cliquant sur Continuer, vous pourrez rejoindre le
programme Remises & Réductions pour 18 euros/mois et
obtenir des remboursements de notre partenaire Webloyalty.



Offre partenaire suite à votre commande chez SNCF Connect X

✓ **Votre commande est terminée.**
16,87€ remboursés !

Cliquez ici pour obtenir votre remboursement de 16,87€,
crédité sur votre carte bancaire, suite à votre commande
chez SNCF Connect !



Continuer

En cliquant sur Continuer, vous pourrez rejoindre le
programme Remises & Réductions pour 18 euros/mois et
obtenir des remboursements de notre partenaire Webloyalty.

03/10/2023

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU LOYES MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Date d'envoi de la convocation : 03/11/2023

L'An deux mille vingt-trois et le dix novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames, Sylvie BLANCHARD, Frédérique CHRISTIN, Rita ERIGONI, Joëlle KRUCHTEN, Valérie MARZOLLA, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Patrick BESACIER, Sébastien BOUSSELIN, Michel COLLET, Alain GONARD, Bernard GUERS, Olivier RIGAUD, Serge THEBAULT.

Membres ayant donné pouvoir :

Madame Annie BERLAND qui donne son pouvoir à Madame Frédérique CHRISTIN
Monsieur Michel BOZZACO-COLONA qui donne son pouvoir à Madame Joëlle KRUCHTEN
Monsieur Rémy BRUNETTI qui donne son pouvoir à Monsieur Alain GONARD
Madame Roselyne BURON qui donne son pouvoir à Madame Sylvie BLANCHARD
Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT
Monsieur Philippe DORKEL qui donne son pouvoir à Monsieur Michel COLLET
Madame Hélène JOSSERAND qui donne son pouvoir à Monsieur Patrick BESACIER
Monsieur Jean-Marc MAZAT qui donne son pouvoir à Monsieur Olivier RIGAUD
Monsieur Bruno PICHAT qui donne son pouvoir à Madame Rita ERIGONI

Membres absentes excusées :

Madame Christine CASTEUR
Madame Florence LA ROSA
Madame Paméla NESTEROVITCH

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BOUSSELIN

Objet : FINANCES – Participation au 105^{ème} Congrès des Maires du 21 au 23 novembre 2023 – Prise en charge des frais

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le 105^{ème} congrès des Maires aura lieu du 21 au 23 novembre 2023 à Paris, au parc des expositions de la Porte de Versailles, sur le thème « Communes de France attaquées, République menacée ».

Messieurs Sébastien BOUSSELIN et Alain BENGUIGUI, ainsi que Mesdames Florence LA ROSA et Paméla NESTEROVITCH ont fait part de leur intérêt pour y participer.

Monsieur le Maire expose les modalités de prise en charge des frais y afférents par la Commune, à savoir :

- prise en charge des frais de transport et d'hébergement pour les Conseillers municipaux,
- prise en charge des frais de transport pour Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe déléguée, Madame Florence LA ROSA.

Il précise que cette dernière, partageant une chambre double, se verra refacturer la moitié des frais d'hébergement.

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20231110-DE_03_10_2023-DE
Date de télétransmission : 15/11/2023
Date de réception préfecture : 15/11/2023

03/10/2023

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

Article 1 :

AUTORISE Madame Florence LA ROSA en qualité d'Adjointe déléguée, à participer au 105^e congrès des Maires 2023 aux côtés de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Article 2 :

AUTORISE Messieurs Sébastien BOUSSELIN et Alain BENGUIGUI, ainsi que Madame Paméla NESTEROVITCH, en qualité de Conseillers municipaux, à participer au 105^e congrès des Maires 2023 aux côtés de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Article 3 :

DIT que les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge conformément aux modalités exposées ci-dessus.

Article 4 :

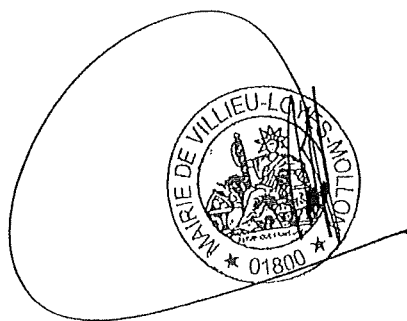
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

03/10/2023

Voix pour : 24
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,



APRR
RECUE

N° 1 152 03 0012687701

Sortie PEROUSES
Entrée LA BOISSE
Ref. KM 25

Classe tarif 1

Prix H.T.	2.67 EUR
TVA 20.00 %	0.53 EUR
Prix T.T.C.	3.20 EUR

Carte n° XXXXXXXXXXXXXXX3750
Voie 16 le 21/11/2023 à 07h04

REEMPLIR INFORMATIONS AU VERSO

CARTE BANCAIRE
N° 1 152 03 0012687701

Le 21/11/2023 à 07h04
APRR

21650 SAINT-APOLLINAIRE
N° Siret 016 250 029 00309
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX3750

S@

MONTANT 3.20 EUR
TICKET A CONSERVER

APRR
RECU

N° 1 153 16 0002898092

Sortie LA BOISSE
Entrée BALAN
Ref. KM 25

Classe tarif 1

Prix H.T.	2.67 EUR
TVA 20.00 %	0.53 EUR
Prix T.T.C.	3.20 EUR

Carte n° XXXXXXXXXXXXXXX3750
Voie 16 le 21/11/2023 à 06h19

REEMPLIR INFORMATIONS AU VERSO

CARTE BANCAIRE
N° 1 153 16 0002898092

Le 21/11/2023 à 06h19
APRR

21850 SAINT-APOLLINAIRE
N° Siret 016 250 029 00309
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX3750

S@

MONTANT 3.20 EUR
TICKET A CONSERVER

Remboursement en espèces



Villieu Loyes Mollon,
Le 22 octobre 2024

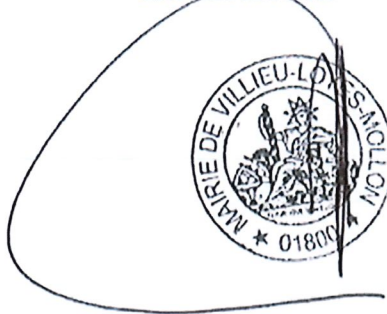
CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Éric BEAUFORT, Maire de la Commune de Villieu-Loyes-Mollon, certifie qu'il est nécessaire d'annuler les titres n° 219 et 220 sur le bordereau n°31

En effet, lors du séjour à Paris pour le Salon des maires en novembre 2023, monsieur le maire et son adjointe ont réglé leurs dépenses d'hébergement directement à l'hôtel.

Fait pour valoir ce que de droit,

Le Maire,
Eric BEAUFORT



Mairie

95 av. Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon

Service accueil – État civil

04 74 61 04 60

mairie@mairievlm.fr

Service Finances

04 74 34 99 61

mairie@mairievlm.fr



Villieu Loyes Mollon,
Le 1^{er} octobre 2024

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Eric BEAUFORT, Maire de la Commune de Villieu-Loyes-Mollon, certifie qu'il est nécessaire de refacturer les frais d'hébergement engagés lors du 105ème salon des maires à Paris qui s'est déroulé du 21 au 22 novembre 2023.

Selon la délibération n° 03-10-2023 concernant la prise en charge des frais de déplacement lors du salon des maires 2023 et la facture PROFORMA de TIMHOTEL du 23/11/2023, la répartition des frais à refacturer est la suivante :

M. BEAUFORT Eric, maire, 503,76 €

Mme LA ROSA Florence, adjoint 251,88 €

Un titre de recette sera établi pour chacun et fera l'objet d'un règlement par chèque, par virement ou bien par Carte Bleue avec l'application TIPI.

Fait pour valoir ce que de droit,

Monsieur Le Maire
Eric BEAUFORT



**Bon pour pouvoir
pour le Maire empêché
et par délégation**

Mme RITA ERIGONI
1^{ère} adjointe -

Mairie
95 av. Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon

Service accueil – État civil
04 74 61 04 60
mairie@mairievlm.fr

Service Finances
04 74 34 99 61
mairie@mairievlm.fr